

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Autoroute Bas Carbone **la Région Sud et VINCI Autoroutes signent une convention de partenariat** **pour accélérer le développement de la mobilité décarbonée**

Ce mardi 12 novembre 2019, Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence Alpes Côte-d'Azur, Président de Régions de France et Pierre COPPEY, Président de VINCI Autoroutes et directeur général adjoint du groupe VINCI, ont signé un partenariat inédit en faveur de la mobilité durable. Dans la continuité du Plan Climat « Une COP d'avance », adopté dès 2017 par la Région, cette alliance d'un nouveau genre entre un acteur industriel privé et une collectivité territoriale de premier plan va permettre d'accélérer le développement de l'écomobilité sous toutes ses formes, sur une infrastructure stratégique pour les déplacements quotidiens de millions de français. Son objectif : atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

A travers cette convention, les deux partenaires s'engagent à accélérer massivement le développement des mobilités décarbonées sur autoroute notamment grâce à la densification des infrastructures de recharge des véhicules propres, à l'adaptation de l'infrastructure de production et de distribution (électrique, hydrogène et biogaz), au développement de solutions multimodales et partagées (transports en commun sur autoroutes, parkings de covoiturage, parcs relais) ou encore au développement de services et solutions numériques pour simplifier les parcours clients et accompagner les usages bas-carbone.

Le second volet de cette convention ambitionne de mettre l'infrastructure autoroutière au service de la réduction de la consommation d'énergie (éclairage, chauffage...), de la production d'énergies renouvelables (route à énergie positive, installation de fermes solaires...), de la préservation des milieux naturels et la biodiversité (programme de protection de points de captage d'eau potable, dispositif de récupération des eaux de pluie et de lavage, valorisation à 100% des déchets non dangereux, reconstitution des continuités écologiques, démarche « Zéro produit phytosanitaire »).

- *« A travers notre Plan Climat régional, nous mettons en place des actions concrètes pour atteindre une neutralité carbone à l'horizon 2050 et donner à notre région une « COP d'avance ». Cette convention de partenariat avec VINCI Autoroutes, c'est la promesse d'améliorer les conditions de mobilité de nos habitants. Nous sommes un territoire moteur en matière de lutte contre le changement climatique et notre priorité est de nous engager aux côtés de nos partenaires pour développer des projets respectueux de l'environnement et de la santé des habitants du territoire »* indique Renaud MUSELIER.
- Selon Pierre COPPEY, *« VINCI Autoroutes est fier de s'associer à la Région Sud afin de stimuler l'émergence des mobilités de demain, qui répondent aux grands enjeux de la région, tant économiques qu'environnementaux. Le défi climatique auquel nous devons tous faire face – citoyens, pouvoirs publics, entreprises - est inédit. Les solutions apportées doivent l'être également, à l'image de cette alliance d'un genre nouveau, que nous nouons aujourd'hui entre un acteur privé, ancré au cœur du territoire, et une collectivité territoriale à la pointe de la mobilisation environnementale, pour développer des mobilités plus efficaces, plus collectives, plus écologiques. Les infrastructures de transports sont aujourd'hui plus que jamais au cœur des enjeux de mobilité, d'énergie et d'aménagement des territoires. Ma conviction est que l'autoroute est l'infrastructure de transport d'avenir par excellence, dans la mesure où elle constitue à travers des initiatives de ce type un formidable catalyseur pour accélérer la transformation des usages et permettre l'avènement de mobilités plus durables. »*

CONTACT PRESSE :

Région Sud
Pierre-Ugo TADDEI : 06.58.40.59.88 / putaddei@maregionsud.fr

VINCI Autoroutes
Bertrand WIPF-SCHEIBEL : 06.80.47.92.42. / bertrand.wipf-scheibel@vinci-autoroutes.com